



À retenir

Mouche de l'olive : en septembre les générations de mouches se chevauchent et les populations s'intensifient. Actuellement les risques de piqûres et de développement larvaire sont très élevés et les conditions climatiques favorables à son activité.

SOMMAIRE

Stade phénologique
Mouche de l'olive
Liens utiles

ANIMATEUR FILIÈRE et
rédactrice : Frédérique
CECCALDI, CA2B



Partenaires : exploitants
observateurs

Directeur de publication :
Pierre ACQUAVIVA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

• Stade phénologique

En situation précoce, la maturation des olives peut avoir débuté, ailleurs leur développement touche à sa fin. Dans toutes les situations, la lipogenèse se poursuit. Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones en altitude.
Un stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition.

• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Biologie : des trous de sortie du diptère étaient signalés sur olives il y a tout juste un mois et la présence d'adultes dans les vergers devenait significative à l'approche du 20 août. Des pontes ont ainsi pu s'échelonner pendant ces trois semaines avec des conditions climatiques (Tab1) très favorables à la biologie de l'insecte, l'optimum des températures pour le développement larvaire étant compris entre 18 et 25°C. Au terme de son dernier stade, la larve va se pupifier et une nouvelle génération pourra alors émerger dès la fin de ce mois de septembre pour se cumuler avec les mouches déjà présentes dans les vergers. Dans des conditions de températures optimales pour la mouche de l'olive, son cycle complet s'accomplit en 25-28 jours. Les durées d'incubation de l'œuf et des développements larvaires resteront optimaux (10-13 jours) tant que les températures ne fléchissent pas. En cas de rafraîchissement significatif des températures, le délai entre la ponte et l'apparition des dégâts s'allongera de 1 à 6 semaines supplémentaires.

Tableau1 : Températures relevées entre le 1er et le 14 septembre 2019 (source MétéoFrance)

Station	Moyenne des minimales	Moyennes journalières
Antisanti	16°C	entre 20 et 25°C
Feliceto	15°C	entre 18 et 23°C
Lucciana	17,6°C	entre 20 et 25,5°C
San-Giuliano	15°C	entre 20 et 25,7°C
Santa Lucia di Moriani	18°C	entre 20,6 et 25,2°C
Santo Pietro di Tenda	16°C	entre 20 et 25°C
Ventiseri	19,5°C	entre 21,6 et 25,9°C

Observations : au 1^{er} septembre, les relevés de pièges des parcelles du réseau révélaient un pic moyen des captures avoisinant les 19 mouches par jour. Les baisses de population enregistrées ensuite (Figure1) peuvent être attribuées aux interventions phytosanitaires. Le nombre élevé d'insectes capturés tout au long de septembre est conforme aux observations réalisées habituellement à cette période de l'année : il n'y a plus de véritable diminution des populations car les générations successives se superposent.

Figure1 : Courbes des captures de mouche de l'olive dans la zone < 150 m d'altitude entre le 5 juillet et le 13 septembre 2019 (échelle de 20 mouches/piège/jour)



Source CA2B

La courbe de tendance de la figure1 indique une diminution du nombre de mouches capturées après le 1^{er} septembre mais les niveaux fluctuant de populations dans les semaines qui suivent se maintiennent dans une proportion présentant un réel risque pour les olives. Ces variations pourraient révéler en partie les différences de stratégies de protection mises en œuvre dans les oliveraies.

Tableau2 : Nombre de mouches relevées dans les parcelles du réseau au 12 septembre 2019*

Région	Commune	Altitude	Nombre moyen de mouches/ jour	Stratégie de protection
Cap Corse	Morsiglia	50 mètres	11,7	AB
	Cagnano	50 mètres	49	AB
Nebbiu	Saint-Florent	50 mètres	65	Mixte (AB + raisonnée)
	Vallecalle	100 mètres	2,6	Raisonnée
	Rapale	50 mètres	1	Raisonnée
Plaine Orientale	Sorbo Occagnano	40 mètres	2,7	Raisonnée
	Aregno	50 mètres	9,3	Raisonnée
Balagne	Montemaggiore	50 mètres	7,3	Mixte (AB + raisonnée)
	Urtaca	40 mètres	Parcelle naturelle = non traitée : 100% d'olives avec dégâts significatifs dus à la mouche	

*Consultez les données du réseau régulièrement mises à jour sur la carte "Gestolive" de l'Afidol : <https://tracoliv.afidol.org/records/showRecordsMap/noBSV/bactro/2019/0/1000/0/0/0/0/0/0/0>







Évaluation des risques de piqûres de ponte et d'accomplissement des cycles biologiques : élevé à très élevé avec des températures actuelles favorables à la ponte et à l'évolution des cycles biologiques de l'insecte.

Seuil indicateur de risque :

- **Insectes capturés** : une moyenne de plus de 5 mouches tous les 4-5 jours soit plus d'1 mouche par piège pendant plusieurs jours pour le piège alimentaire.
- **Dégâts observés** : le seuil d'intervention varie selon la destination des olives et la période. Les seuils généralement admis doivent être adaptés, chaque exploitation devant évaluer le niveau de risque acceptable et le rapport Bénéfices / Pertes d'un traitement.

Pourcentage acceptable d'olives avec présence avérée d'une larve de mouche

	Juillet	Août	Septembre	Octobre
	Généralement la 1 ^{ère} génération	Généralement la 2 ^{ème} génération	Généralement la 3^{ème} génération	Généralement la 4 ^{ème} génération
Olive à huile	3 %	5 %	7 %	10 %
Olive de table	1 %	1 %	1 %	1 %

	Mercredi 18 sept.	Jeudi 19 sept.	Vendredi 20 sept.	Samedi 21 sept.	Dimanche 22 sept.	Lundi 23 sept.	Mardi 24 sept.
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps variable avec risque d'averses sur le relief en milieu de journée	Eclaircies et nombreux passages nuageux se partagent le ciel avec des averses possibles sur la côte Est	Temps variable avec risque d'averses sur le relief en milieu de journée ; vent d'Est à Nord-Est modéré en journée	Ciel de plus en plus nuageux avec de petites pluies dès dimanche matin ; vent de Sud à Sud-Est assez fort dans le Cap Corse.	Pluies faibles ; vent de Sud à Sud-Est assez fort dans le Cap Corse lundi.		

Pour la période du samedi 21 septembre au mardi 24 septembre, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour.

- **AMBROISIES, des adventices envahissantes qui nuisent à la santé** : L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Il s'agit d'une adventice favorisée par la mise à nu du sol qui peut se multiplier dans les cultures mais également dans les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers.... Depuis plusieurs années, d'autres espèces du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes peuvent avoir un impact sur les rendements des cultures et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

En Corse, plusieurs petites localités d'*A. artemisiifolia* sont recensées et toutes font l'objet d'action de gestion (arrachages manuels) et de suivis par le Conservatoire Botanique National de Corse et ses collaborateurs. Jusqu'ici ce taxon a été observé sur les communes de Bocognano, Peri, Pruno, Pietralba, Propriano et Fozzano.

Pour mieux connaître ces adventices et éviter leur extension, les stratégies de lutte adaptées aux types de cultures et aux différents niveaux de présence de l'adventice sont présentées dans la note nationale Ambroisie.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Bractocera dorsalis

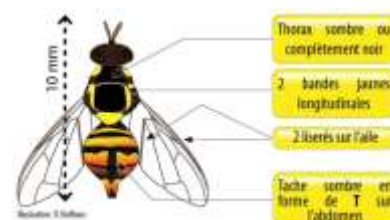
Bactrocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'[avocat](#), la [mangue](#) et la [papaye](#) mais l'espèce s'en prend aussi au [citron](#), [goyave](#), [banane](#), [nèfle du Japon](#), [tomate](#), [cerise de Cayenne](#), [fruit de la passion](#), [kaki](#), [ananas](#), [pêche](#), [poire](#), [abricot](#), [figue](#) et [café](#). **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour.

Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.

En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concerné.



<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En région PACA, début septembre, deux oliviers d'ornement ont été identifiés contaminés à Antibes et Menton, le second par la bactérie *Xylella Fastidiosa Pauca*. Ces oliviers étaient situés en zone infectée.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires visant à encadrer la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales


sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :
<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>"

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.